

UNIVERSITAS LIBERA UCRAINENSIS

Facultas Philosophica

Studia T. 7

SYMBOLAE IN HONOREM
GEORGII Y. SHEVELOV

Étienne Decaux

L'ESSENTIEL DE LA TRANSLITÉRATION



MONACHII 1971 MÜNCHEN

ЗМІСТ — INHALT — CONTENTS — TABLE DES MATIÈRES

До 60-річчя проф. д-ра Юрія Шевельова	5—6
Бібліографія праць проф. д-ра Юрія Шевельова (1934—1968)	7—35
John E. Allen III: Fluidity in the Russian Verb	37—44
Constantine Bida: A Quest for the Dramatic: Ukrainian Authors Turn to Shakespeare	45—53
† Charles E. Bidwell: A Classification of the Bulgarian Noun	54—62
Jurij Bojko: Zum Kern der Gogol'schen Problematik	63—90
Ivan Burkin: Metonymy in the Poetry of Pasternak	91—103
Gerald Cohen: Две возможные кальки в западнославян- ских языках	104—106
Étienne Desaux: L'essentiel de la transliteration	107—113
James Ferrell: Morphological Interference in Russian Aspect Derivation	114—121
John Fizer: Some Correlations in the Aesthetics of A. A. Potebnja and Benedetto Croce	122—128
William E. Harkins: Jurij Oleša's Drama <i>Zagovor čuvstvo</i>	129—135
Олекса Горбач: Про слобожанських сліпців («невлів»)	136—148
Assya Humesky: Some Observations on the Neologisms of Igor' Severjanin and Majakovskij	149—158
Яків Гурський: До питання наголосу в українських па- тронімічних прізвищах	159—170
Наталія Іщук-Пазуняк: З проблем вокатива в україн- ській мові	171—183
Володимир Янів: Українська родина в творчості Василя Симоненка	184—213
Wasył Jaszczun: Vowel/Zero Alternations in the Nominal System of Contemporary Standard Ukrainian	214—223
Valentin Kiparsky: Zur Betonung der russischen Verben auf <i>-it</i> Valentina Kompaniec Barsom: Vasył Stefanyk: A Study of His Artistic Method	224—230
Пантелеймон Ковалів: Проблема слов'янського консонан- тизму	231—237
Rado L. Lenšek: Kopitar's Slavic Version of the Greek Dialects Theme	238—243
Jacques Lépassier: Slave <i>obolj</i> 'allée couverte, galerie' et 'puits, citerne'	244—256
Ephraim M. Levin: Substantival Gender Variances in Serbo- croatian and Russian	257—260
Jerry L. Liston: Onomatopoeitic and "Verbal" Interjections in Russian	261—276
	277—284

L'ESSENTIEL DE LA TRANSLITÉRATION

Étienne Decaux

Comme le dit au début de son article sur la translitération¹ Mme Meuvret, «il paraîtra inutile, sans doute, au spécialiste de rappeler, une fois de plus, ces problèmes bien connus»². De fait il est difficile d'apporter en ce domaine quelque chose de nouveau qui soit en même temps sensé, à moins que la nouveauté ne consiste en un retour aux sources, une réflexion sur les principes de base de la translitération, rarement exposés avec netteté et au contraire en permanence tournés par ceux-là même qui devraient les défendre.

Aider à un tel examen de conscience est justement le propos de cet article.

*
**

Translitérer un texte originellement donné dans une certaine écriture, c'est le représenter sans modification de son fond orthographique au moyen des signes d'une autre écriture, en pratique celle dont les utilisateurs se servent habituellement³.

La translitération a deux raisons, qui peuvent intervenir dans des proportions diverses. L'une est technique: il s'agit d'éviter les difficultés et les frais entraînés par l'emploi de caractères inhabituels, soit en typographie, soit en dactylographie. L'autre est psychologique: les lecteurs ne sont pas toujours capables de prendre connaissance de ce qui est exprimé

¹ Plusieurs, surtout en France, s'étonnent que l'on se «singularise» en respectant l'orthographe adoptée au Congrès de Copenhague de 1925 (cf. la plaquette *Transcription phonétique et translitération*, Oxford, 1926). Il sera effectivement logique d'écrire *translittération* quand l'Académie française, qui ignore le mot, nous aura du moins imposé *allittération* et *oblittération*. Étant donné le peu de souci de ses membres pour l'essence des problèmes graphiques, rien de ce côté n'est impossible.

² Meuvret Colette, *Translittération, transcription*, le point de vue de la bibliothèque, *Revue de l'École nationale des Langues orientales*, I, 1964, p. 111—117.

³ Cependant, dans les éditions de textes vieux-slaves où les morceaux en cyrillique ne sont pas translitérés, ceux qui apparaissent originellement en glagolite sont habituellement par mesure d'unité translitérés en cyrillique, quelle que soit l'écriture habituelle des lecteurs.

dans une écriture étrangère. On pourrait en conclure rapidement que la translittération est l'affaire des non spécialistes et qu'au fond les spécialistes n'ont pas à donner sur elle leur avis. Cela ne correspond pas tout à fait à la vérité, car la première raison est souvent importante et par exemple, pour des raisons économiques, on écrit de plus en plus en lettres latines les mots russes dans des revues ou des listages mécanographiques dont les lecteurs sont russisants. Mais il reste certain que la translittération est d'abord du ressort de ceux qui se servent naturellement de *l'écriture-cible* ou enseignent à des étudiants dont c'est l'écriture.

*
**

La translittération est une transcription. Mais il faut soigneusement la distinguer entre autres de la transcription phonétique, s'efforçant de reproduire les particularités d'un autre moyen d'expression de la langue, qui est la parole⁴.

La transcription phonétique est par principe imparfaite, l'enregistrement phonographique pouvant seul prétendre à une certaine fidélité acoustique. Sans doute peut-on n'y pas tenir compte des éléments acoustiques sans signification, mais ce glissement vers une notation phonologique ou même structurale⁵ suppose le choix d'un spécialiste de la langue.

La translittération, au contraire, si elle est correcte, laisse inchangée l'information du texte original, et sa régularité ne demande chez celui qui l'exécute aucune connaissance théorique ni pratique de la langue de ce texte; elle est donc à la portée des machines même simples.

La correction de la translittération est liée au respect de plusieurs principes:

1. La translittération est univoque: d'après la forme du texte translittéré, on doit pouvoir reconstituer sans le moindre doute l'orthographe de l'original. — Il n'est pas absolument nécessaire qu'il y ait bi-univocité, autrement dit que l'univocité soit réciproque, que le système n'admette qu'une façon de translittérer un texte, mais il n'y a aucune raison de l'éviter.

2. La translittération concerne l'expression écrite de la langue et ne tient en principe aucun compte de son expression orale, ni même de sa structure théorique (voir n. 5). Cela permet de s'en servir pour exprimer

⁴ La conviction de l'auteur que l'écriture est un moyen d'expression de la langue sur le même plan que la parole, et non une image de cette dernière, fait l'objet du début du son article sur la neutralisation paru dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXI, 1966, 1, p. 57—58.

⁵ Pour la différence entre les notations structurale, phonologique, phonétique, voir l'article précédemment cité (p. 59), qui rejoint en partie les déductions de R. I. A v a n e s o v publiées par *Slavia*, XXV, 1956, p. 347—371.

les langues dont on n'a pas sous la main de locuteur, ou même dont il n'existe plus de témoin.

3. Ces deux principes en appellent un troisième: la translittération de textes écrits dans des langues différentes ou à des époques différentes, mais au moyen de la même écriture, se fait par le même système, et les lettres ont chacune une seule translittération quel que soit l'état de langue qu'elles expriment. — Il n'est pas absolument nécessaire que cette unité soit également indépendante de la langue-cible, que par exemple les Français et les Allemands translittèrent de la même façon le cyrillique, mais cela n'a sur le plan scientifique que des avantages, et il n'y a non plus aucune raison de l'éviter.

4. La translittération d'une écriture dans une autre ne doit comprendre que des lettres de cette dernière. Si nous translittérons un mot grec en écriture latine, ce n'est pas pour y remplacer certains caractères par des lettres arabes, ni même y laisser non translittéré un θ ou un ω . Plus encore que la limitation des capacités humaines, c'est la recherche de la simplicité technique, au moment où la composition dactylographique prend une telle extension, qui impose le respect de ce précepte.

**

Il semblerait que ces principes dussent recueillir une adhésion unanime, et que seule la forme extérieure de leur application pût faire l'objet de discussion. Or si la translittération, et notamment celle du cyrillique en néo-latin, continue à soulever des polémiques, c'est surtout pour donner aux tenants de tel ou tel système l'occasion de prouver leur manque de logique. Que les décisions prises officiellement çà et là le soient par des gens incompetents, rien à dire, c'est un fait commun; mais si l'on voit les opinions des spécialistes qui les ont provoquées, il y a de quoi pleurer.

Reprenons point par point les caractères exposés d'une bonne translittération et voyons ce que cela donne dans la pratique:

1. La translittération doit être univoque. Quel slaviste écrit différemment dans un texte en écriture latine les lettres russes *i* et *и*? *дом* et *домъ*? Pour imposer dans la *Revue des Etudes slaves* la distinction de *e* et *э* russes, il a fallu mener un long combat⁶.

2 La translittération est indépendante de la prononciation. Or c'est justement parce qu'ils étaient homophones et que la lettre finale n'y correspondait plus à un son que l'on translittérait également *миръ* et *миръ*

⁶ Sur ce point, la rédaction de la *Revue des Etudes slaves* s'écartait des propositions du *Monde slave* (I, 1924, supplément) qu'elle prétendait respecter.

⁷ K o t u l a R., *Instrukcja o katalogach alfabetycznych bibliotek naukowych*, Lwów, 1924; je n'ai pas vu ce livre et le cite d'après St. J o d ł o w s k i (voir note suivante), p. 746.

en *mir*. Inversement, nombreux sont encore les slavistes qui veulent distinguer e russe après consonne ou non, sous prétexte qu'il est préyodisé dans un cas et non dans l'autre.

3. Le même système de translitération doit s'appliquer à toutes les langues possédant la même écriture. Sur ce point, bien peu ont émis un jugement conséquent. L'idée du caractère international, au moins quant aux langues-sources, de la translitération semble avoir été d'abord lancée dans l'intérêt des bibliothécaires⁷, puis a été reprise par des linguistes⁸. Mais elle n'a pas fait beaucoup de chemin, pour des raisons qui vont du nationalisme à la pédanterie: les uns veulent souligner leur particularisme, les autres ont peur de laisser croire qu'ils l'ignorent. La recommandation de l'ISO de translitérer r ukrainien par g comme r russe, bulgare, serbe, en donnant une forme spéciale à r (g), n'est pratiquement pas respectée. Il faut dire que les recommandations de l'ISO ne sont absolument pas conséquentes, puisque quelques lignes plus bas il est question de translitérer différemment и ukrainien de la même lettre russe, bulgare et serbe⁹. En fait, même Mme Meuvret (note 1), envisageant la question en bibliothécaire, ne pense pas au bibliothécaire moyen. Au Centre universitaire des Langues orientales vivantes¹⁰, qui offre le plus grand éventail de connaissances de langues étrangères, on peut pratiquement toujours savoir grâce à l'un d'eux en quelle langue est écrit un titre à translitérer. Mais dans toute autre bibliothèque ce n'est pas le cas: il n'est pas raisonnable de demander à tous les archivistes de reconnaître le kirghize de l'azerbaïdjanais. Et que dire de la norme selon laquelle on devrait translitérer et par *ję* et *ja* s'ils se trouvent dans un document de 1100 et par *ja* et *iu* s'ils sont de 1101 (à ne pas confondre avec *ia* et *ju*, qui sont et ю)¹¹? En réalité, c'est encore parce qu'ils se croient liés par le phonétisme que les slavistes refusent le plus souvent de faire passer dans la pratique la plurilingualité de la translitération.

4. La translitération ne doit utiliser que des lettres de l'écriture-cible. Mais beaucoup d'arabisants translitèrent leur 'ain en ε (epsilon) sous prétexte que cette lettre grecque ressemble par sa forme à la lettre arabe (isolée). Et la plupart des slavistes emploient sans se sentir gênés ъ et ѣ

⁸ Doroszewski W., O naukową transliterację alfabetu rosyjskiego, *Sprawozdania z posiedzeń Towarzystwa Naukowego Warszawskiego*, XXIII, 1930, I, p. 1—11; Jodłowski St., Na marginesie najnowszych prac o transliteracji alfabetu grażdzańskiego, *Slavia*, XIII, 1934—1935, p. 746—751.

⁹ La recommandation ISO R 9 de septembre 1954 est donnée et commentée par Francis L. Kent dans le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, X, 1956, 5—6, p. 135—141.

¹⁰ École nationale des Langues orientales vivantes au moment de l'article de Mme Meuvret, qui en était bibliothécaire.

¹¹ Horodyski B., *Podręcznik paleografii ruskiej*, Kraków, 1951, p. 19.

¹² Et aussi, naturellement, dans la représentation latine du slave commun.

pour la notation des jers du vieux slave. Meillet, suivi par A. Vaillant, refusait d'employer ces lettres cyrilliques dans une translittération latine¹², et écrivait à leur place, pour des raisons étymologiques, *ŷ* et *ī*. Mais tous deux tiennent pour normal de remplacer dans la même translittération latine des lettres cyrilliques ou glagolitiques par des lettres grecques¹³.

*
**

Beaucoup considèrent qu'en translittération, comme en transcription phonétique, à un élément original doit correspondre une lettre. En fait, ce principe, acceptable mais non nécessaire dans une transcription structurale ou phonologique, est dénué de sens dans une transcription phonétique du fait de la fluidité des sons, et pratiquement inapplicable en translittération, en tout cas dans la translittération du cyrillique en latin. L'écriture néolatine a un nombre limité de lettres, et cette limitation, essentielle pour son internationalité, doit être à tout prix maintenue et même améliorée¹⁴. Or une correspondance bi-univoque (et à plus forte raison une correspondance seulement univoque) entre une écriture au nombre de lettres nettement supérieur et une écriture-cible à nombre de lettres limité suppose qu'un certain nombre des lettres de l'écriture-source soient rendues dans l'écriture-cible par des lettres portant un signe diacritique ou par des groupes de lettres, dont souvent l'un des éléments est réservé à la fonction diacritique.

Dans la pratique, ceux qui se disent partisans de la translittération signe pour signe comptent pour la plupart une lettre diacritée comme un signe unique. Mais cette convention n'ajoute aucune supériorité à leur point de vue. En fait, ces deux systèmes ont droit l'un et l'autre au qualificatif de scientifique, comme aussi leur combinaison, et rien ne justifie les appréciations méprisantes de leurs adversaires respectifs. En les combinant, on allie les avantages de l'un et de l'autre: l'emploi des seules lettres diacritiques¹⁵ ne permet de reproduire la richesse de l'écriture-source qu'au prix de groupes compliqués et d'interprétation souvent délicate; mais les signes diacritiques, outre leurs inconvénients typographiques, sont plus facilement omis à la reproduction par les non-spécialistes. Les partisans des lettres diacritiques ne maintiennent la rigueur de leur exclusive qu'aux dépens de la fidélité de leur transcription; ceux qui au contraire défendent

¹³ Par exemple *ŷjyemonŷ* (sic *ji-*), *ŷpokrytŷ* (Meillet A., *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave*, I, Paris, 1902, p. 188); *Maŷei* (*Le slave commun*², Paris, 1934, p. 44); *ŷoma* (Vaillant A., *Grammaire comparée des langues slaves*, I, Paris-Lyon, 1950, § 9, p. 28).

¹⁴ *Revue des Études slaves*, XLVII, 1968, p. 21.

¹⁵ Ne pas confondre *lettre diacritée* «lettre portant un signe diacritique» et *lettre diacritique* «lettre ayant la fonction d'un signe diacritique».

bruyamment, pour rendre ш, ѝ contre sh se gardent d'avouer qu'au mépris de toute logique ils préfèrent, pour я, ja à ä, voire, pour х, ch à x.

En ce qui concerne la translittération latine du cyrillique, au lieu de se perdre en discussions stériles sur la manière de rendre х et ч, on devrait:

— adopter un système (ou plusieurs, par exemple un pour les ouvrages spécialisés et un autre pour le grand public), qui ne présente pas de différences entre les langues à écriture cyrillique, ce qui implique qu'on rassemble avant de l'élaborer une documentation complète sur ce qui existe (par exemple dans les langues cyrilliques non slaves d'URSS), et aussi que l'on soit prêt à translittérer de la même manière non seulement r russe et ukrainien, mais encore ш russe et bulgare, ъ, ѣ, я russes et ъ, ѣ, vieux-slaves;

— se refuser par exemple à translittérer s, ш, ю comme dz, шч, йу ou jy lorsque les seconds sont possibles ne serait-ce que dans une langue à écriture cyrillique: si l'on continue à employer pour la notation des premiers, comme l'usage s'en est établi (même, on l'a dit, parmi les défenseurs acharnés des signes diacritiques), des digrammes, il faut absolument distinguer les seconds par un signe de séparation (russe, ukrainien — et donc aussi bulgare! — *ščuka*, blanc-russien *ščupak*; macédonien *dzvezda*, russe *nad·zor*); il y a évidemment d'autres possibilités: ю peut par exemple être translittéré en ju, йу en iu, jy en ju¹⁶ et on oppose fort bien r., ukr. et bulg *šuka* à bl.-r. *ščupak*;

— limiter strictement les signes de la translittération aux 26 lettres de l'alphabet néo-latin, faciles à obtenir dactylographiquement, éventuellement modifiées par un signe diacritique (en usant largement de ceux qui se trouvent sur toutes les machines comme signes de ponctuation: point souscrit et suscrit, barre horizontale suscrite et inscrite, etc.); les ligatures comme *ae*, *oe*¹⁷ s'obtiennent également sans difficulté à la machine; il reste que lettres diacritées et ligatures sont parfois de réalisation typographique délicate, et qu'on aura toujours intérêt à utiliser d'abord des lettres diacritiques; — en tout cas, il faut absolument rejeter les lettres grecques et, pour les mêmes raisons, bannir de la translittération, où on avait voulu les introduire¹⁸, et même de la transcription phonétique, où dans certains pays

¹⁶ Le principe suivant lequel une lettre cyrillique devrait conserver sa forme si celle-ci fait partie de l'alphabet latin, et donc j yougoslave se translittérerait par j (Doroszewski W., *O naukową transliterację...*, p. 8), nous prive d'un certain nombre de lettres latines pour la translittération de lettres cyrilliques fréquentes (i serait i et non и) et, poussé à l'extrême, conduit à des bizarreries (p, c, y deviendraient p, c, y). Il peut être recommandable pour x et surtout les signes diacritiques.

¹⁷ Voir les *Studia linguistica in honorem Thaddaei Lehr-Splawinski*, 1963, p. 181 — 182.

¹⁸ A la Conférence de Copenhague de 1925 (*Transcription phonétique et translittération*, § 29, p. 33).

ils sont bien assis, les caractères de l'Association Phonétique Internationale¹⁹.

*
**

Les exemples ici donnés des principes plus haut énoncés concernent tous la translittération latine de l'écriture cyrillique. C'est en effet celle qui intéresse le plus les slavistes, le besoin de la translittération inverse semblant étranger aux intéressés, qui donnent dans leur écriture originale les mots de nos langues beaucoup plus souvent que nous ne le faisons dans l'autre sens. Mais il est évident que les présentes considérations sont valables pour la translittération de n'importe quelle écriture en n'importe quelle autre.

Paris

École Nationale des Langues Orientales Vivantes

¹⁹ L'affirmation de la supériorité des signes homogènes sur les lettres diacritées est antérieure à l'essor de la dactylographie et de la composition dactylographique. N'en déplaise à ceux qui la répètent encore, elle est depuis longtemps une contre-vérité. — Inconséquemment, l'auteur de ces lignes a longtemps recommandé de noter par (i) sans point l'élément structural ou phonologique dont les variantes sont dans plusieurs langues slaves [y] et [i]. Malgré le risque de confusion qui en résulte, il a renoncé en 1969 à cette lettre inhabituelle (l'exemple turc n'est pas un modèle) au profit de /i/, déjà employé en cette fonction par nombre de slavistes.

George S. N. Lu c k y j: Gogol's Ukrainian Interests: A Reappraisal	285—296
Arnold McMillin: The Semantic Fields 'Loving', 'Liking', 'Friendship' in Nineteenth Century Literary White Russian	297—308
Thomas F. M a g n e r: Kajkavian Koine	309—316
Robert Mathiesen: A Note on <i>O pismenexъ ѣрънорызъса Храбра</i>	317—320
Hanna N a k o n e t s c h n a: Aus der Wortgeographie der ukrainischen Umgangssprache: Die Bezeichnungen für den '(Stiefel)Absatz'	321—328
Петро О д а р ч е н к о: Епістолярна спадщина Лесі Українки	329—342
Марія О в ч а р е н к о: Символіка Осьмаччиного <i>Старшого боярина</i>	343—350
Омелян П р і ц а к: LENZEN-IN- Константина Порфірородного	351—359
Ярослав Б. Рудницький: До передісторії православ'янського визвуку: іе. -os → слов. -o, іе. -us → слов. -ъ	360—365
Гоґко Р у ж и ч и н: Датуми Немаїна боловања у његову <i>Житију</i> од Св. Саве	366—369
Michael S a m i l o v: <i>k, g</i> in Old Serbian	370—374
William R. S c h m a l s t i e g: The Slavic First Person Singular	375—376
Lionel R. S i m a r d: Evgenij Švarc — Dramatist, Satirist, Wizard	377—382
Robert H. S t a c y: The Poetry of Vjačeslav Ivanov: Some Critical Comments	383—390
Ян С т а н к е в і ч: Аканьне — балцкая рыса ў мове вялікалітоўскай	391—421
Микола С т е п а н е н к о: «Витончений — і, звичайно, забутий — літературний критик» (До 140-річчя з дня народження Н. Н. Страхова)	422—430
Віктор С в о б о д а: Дещо з особливостей білоруської дієслівної лексики та її зв'язків з українською	431—437
Іраїда Т а р н а в е ц ь к а: З історії східньослов'янського особового назовництва	438—444
Boris O. U n b e g a u n: Ukrainian and Russian Surnames in -ушун, -ixin and -išin	445—447
André V a i l l a n t: Slave <i>užina</i> 'déjeuner'	448—449
Jacques V e y r e n c: Pour la reduction de la correlation de mouilure en russe	450—458
Joseph W a l l f i e l d: Vieux-slavon <i>rana</i> 'plaie' et latin <i>rāna</i> 'grenouille'	459—462
Wiktor W e i n t r a u b: Kochanowski versus Desportes: A Sixteenth Century French-Polish Poetic Duel	463—473
Paul W e x l e r: Some Observations of Structure in Language Contact	474—482
Gerta H. W o r t h: The Neglected Lexicon of the Novgorod <i>Služebnye Minei</i>	483—491
Maria Z a g ó r s k a B r o o k s: Displacement and Location in Polish	492—495
Олег З у е в с ь к и й: Елементи біографічної концепції у Франкових перекладах сонетів Шекспіра	496—504

